

Gazette

NOYANT D'ALLIER



Bulletin trimestriel de la Mairie de Noyant

n° 28 - mars 2015

Secrétariat de Mairie

Départ en retraite
de Maurice Chalmin.

Maurice Chalmin est arrivé à la mairie de Noyant le 1er février 1977 sur un mi-temps, exerçant le reste de son temps pour la commune de Châtillon. À compter du 15 mai 1981, Il a cessé ses fonctions à Châtillon pour être employé à temps complet à Noyant. Il fut promu au grade de secrétaire de mairie en 1983, puis intégré en qualité d'Attaché Territorial suite à la réussite du concours professionnel. Maurice Chalmin sera en retraite à partir du 1er avril 2015.

La municipalité lui souhaite une excellente retraite, riche en activités, et le remercie pour tout le travail accompli pour les Noyantais.

Fabienne Saint-Léger occupera le poste de secrétaire de mairie. Elle sera secondée sur un mi-temps par **Valérie Chauvet** (photo).



Suite à cette nouvelle organisation, les horaires de la mairie seront modifiés.

Edito

Comment ne pas commencer cet édit sans évoquer les événements tragiques qui se sont déroulés en ce début d'année dans notre pays.

Ce massacre qui s'attaquait directement à nos valeurs républicaines a secoué le monde entier et montre combien nos sociétés sont fragiles. La moindre étincelle peut nous faire basculer très vite dans le chaos. Nous retiendrons cependant cet élan national et mondial pour dénoncer ces actes de barbarie. Noyant a organisé comme partout en France une minute de silence à la mémoire des victimes ; vous avez été plusieurs dizaines à vous déplacer sur le parvis de l'école avec les enfants.

NOUS SOMMES
CHARLIE

La vie doit continuer pour montrer notre refus de céder à la terreur semée par toutes formes de fanatisme.

La lecture de cette gazette montre une fois de plus la vitalité de notre commune avec un calendrier des festivités varié et bien chargé.

Je tiens à souligner le sérieux avec lequel les enfants des écoles assument leur rôle de conseillers jeunes et je les en félicite.

Un récent article dans un journal local dénombre seulement huit communes dans le département qui ont mis un conseil des enfants en place. Un merci particulier aux enseignantes qui encadrent les enfants dans leurs réflexions et à Guy Dauchat, adjoint à la démocratie, qui est à l'origine de cette initiative.

L'inauguration officielle de la MARPA a eu lieu dernièrement, plus de 200 personnes étaient présentes. Un avis unanime a été émis par les participants sur le bien-fondé de cet établissement et sur la qualité de l'accueil.

Mes félicitations à Benjamin Blasco qui nous fait découvrir ses talents de dessinateur au musée Anne de Beaujeu. Nous lui souhaitons une grande réussite dans son activité artistique.

Michel Lafay

Temps d'Activités Périscolaires

Depuis la rentrée, les élèves des écoles travaillent quatre jours et demi par semaine et sortent plus tôt l'après-midi (voir Gazette 27).

La municipalité prend en charge des activités gratuites jusqu'à 16h40.

Valérie Chauvet, Directrice de l'accueil péri-scolaire, nous présente les animations proposées :

Après avoir travaillé avec le Centre Social de Souvigny fin novembre et début décembre, les animatrices et le comité de pilotage ont élaboré un Projet Educatif afin de mettre en route des animations dès la rentrée des vacances de Noël.

Pour la période du 5 janvier au 6 février, 3 ateliers ont eu lieu les mardis et jeudis soirs :

- cuisine avec Annie
- jeux de mots et de logique avec Valérie
- théâtre et marionnettes avec Daniëlle et Amandine (bénévole de l'Amicale Laïque de Châtillon)

Une trentaine d'enfants ont fréquenté ces ateliers.

Les lundis soirs les élèves de primaire avaient la possibilité de faire leurs devoirs tandis que les élèves de la Maternelle se rendaient à la bibliothèque.

Pour la prochaine période du 23 février au 10 avril, les enfants pourront participer à des ateliers :

- activité manuelle : les chenillettes en folie !
- jeux de coopération et d'opposition
- initiation à la sarbacane avec un intervenant de Souvigny

Valérie Chauvet

Vivre ensemble

Installation du Conseil des Enfants 2015



Le conseil des enfants 2015 de Noyant-Châtillon s'est réuni le 30 janvier en présence des élus municipaux des deux communes.

Les jeunes conseillers ont remercié les élus pour les améliorations faites, à leur demande, dans leur environnement scolaire.

Ils n'ont pas manqué de lister de nouvelles demandes qui seront examinées avec bienveillance par les Conseils Municipaux.

Cette année, certains projets des enfants portent sur l'environnement : utilisation d'un récupérateur d'eau à Châtillon, réflexion pour envisager une valorisation des déchets alimentaires de la cantine pour Noyant.

Les jeunes de Châtillon souhaitent également publier un nouveau journal pour informer la population de leurs activités alors que leurs « aînés » de Noyant organiseront un concours d'épouvantails pour le printemps (voir encadré).

Conseil des Enfants 2015

CE1 : Manolie Potier.

CE2 : Ismène Termignon, Titouan Pinaud, Léoden Cadarossanesaib.

CM1 : Ethan Cadarossanesaib, Romain Sion.

CM2 : Rose Rabet, Esther Termignon.

Concours d'épouvantails

Installez un épouvantail chez vous et envoyez sa photo à l'école de Noyant avant le 5 juin.



Concours ouvert aux habitants de Noyant et Châtillon.

Hommage aux « Poilus »

Le 10 novembre 2014, veille du 11 novembre, les CE et CM se sont rendus au monument aux morts pour déposer chacun une fleur en hommage aux soldats morts à la guerre de 14 - 18. C'est une idée du conseil municipal de jeunes suite à un travail sur la Grande Guerre.

On s'est aperçu que beaucoup d'élèves ne savaient pas pourquoi le 11 novembre est férié.

Beaucoup n'ont jamais participé à la commémoration du 11 novembre.

2014 marque le début du

centenaire de la Grande Guerre.

C'est important de ne pas oublier les soldats qui ne sont jamais revenus.

Alors, pour que tous les élèves puissent leur rendre hommage, nous avons fait une commémoration spéciale, un jour d'école. Chacun a donc préparé un vase avec une fleur qu'il a dédié à un soldat en particulier et ensuite déposé au pied du monument.

La classe de CM de Noyant



Station d'épuration

Communiqué du SIVOM RIVE GAUCHE ALLIER

...Active depuis 1976, la station de Noyant de type « boues activées », possède une capacité de 2 000 EH*. Depuis, la population raccordée a nettement diminué ...

Actuellement, la charge polluante arrivant à la station peut être évaluée en dessous du seuil de sa capacité initiale. La station est vétuste, en état de dégradation et surdimensionnée pour les charges actuelles.

Pour répondre aux nouvelles normes de qualité pour les rejets d'eau épurée la station sera remplacée par une toute nouvelle

installation qui traitera à terme les effluents produits par 900 EH*. Elle sera également de type « boues activées » et aura la particularité de disposer d'un centre de dépotage des matières de vidanges des dispositifs d'assainissement non collectifs traiter par « filtre à plantée de roseaux ».

Une réunion d'information à destination de la population est prévue le 24 février.

(Ce journal étant imprimé avant la réunion, le compte-rendu peut être consulté sur le site de la commune).

Au maximum, 3 camions de dépotage par semaine viendront déposer leurs matières.

Une surveillance est prévue avec un agent du SIVOM afin de vérifier la quantité déposée.

Chaque mètre cube traité sera facturé par le SIVOM 17€ aux entreprises de vidange...

* EH : Equivalent Habitant

Election des conseillers départementaux

Dans le cadre de la réforme territoriale votée à l'automne, il est prévu l'élection des conseillers départementaux (ex-conseillers généraux) les 22 et 29 mars 2015.

Auparavant, l'Allier comptait 35 cantons et donc 35 conseillers généraux ; avec la réforme, le Département ne comptera plus que 19 cantons. Chaque canton sera représenté au Conseil Départemental par "un binôme homme-femme" ayant chacun un suppléant du même sexe.

Notre nouveau canton appelé CANTON DE SOUVIGNY regroupe les 11 communes de l'ancien canton de Souvigny, les 11 communes de l'ancien canton du Montet auxquelles s'ajoutent les communes de Bressolles, Bransat, Cesset, Contigny, Laféline, Monétay sur Allier et Verneuil en Bourbonnais, soit un total de 29 communes pour 15360 habitants.



Pour que votre bulletin de vote soit valide, toute rature, changement de nom ou panachage est interdit ; le bulletin devra être inséré dans l'enveloppe sans modification.

Ouverture de la mairie

La mairie est ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le samedi matin de 9h à 12h.

(en attente de nouveaux horaires : voir p.1)

Tél. 04 70 47 21 14
mairie@noyantdallier.fr
site web :
www.noyantdallier.fr

Etat civil 2014

Naissances :

BERNABEL Hugo le 18/02
CHOËMET Owen le 05/11
DAL MOLIN Sacha le 11/07
MORET Elise le 12/06
NGUYEN Luke le 23/05.

mariages :

DANIERE Raphael et
BLASCO-MARTINEZ Valérie
le 02/08

SOUISSI Mohamed et
WALROFF Dominique
le 23/08

Décès :

BOUGUIN Maurice le 17/03
JOLY Michel le 15/12
MARGERIDON Simone veuve
Henri le 21/11
MASSINI Raymond veuf de
Ung Kim Lang le 17/07
NGUYEN Thi Bim veuve
Soudan le 14/10
NGUYEN Thi Loan veuve
Moussu le 21/05
QUERREC Yvette veuve
Stoszik le 23/11
TALPIN Germaine veuve Lafay
le 12/06.

INFOS



Horaires boulangerie :

7h-13h tous les matins sauf le lundi.
16h-19h les mardis, jeudis,
vendredis et samedis.
La boulangerie sera ouverte le
dimanche de Pâques, les 1er et 8
mai, et le 14 mai (Ascension).



PHARMACIE

Dès la mi-mars, la
pharmacie de
Noyant met en
oeuvre un
nouveau service.
Il s'agira d'un

appareil sur console avec
casque permettant de dépister
des déficiences auditives. Le test
sera gratuit et en cas d'anomalie
auditive un audiogramme
complet sera proposé
par Audition Conseil.

L'appareillage auditif peut être
pris en charge par les
organismes sociaux par le biais
d'une prescription du médecin
traitant (généraliste).

Suite à
plusieurs
incidents,
il est
rappelé
que les
chiens
doivent
être tenus en laisse dans le
village.



INAUGURATION DE LA MARPA



**Plus de deux cents
personnes ont assisté
à l'inauguration
officielle de la Maison
du Beau Chêne
(MARPA) le 7 février.**



On notait la présence du Préfet de
l'Allier, du député Guy Chambefort,
du Président du conseil Général
Jean Paul Dufrègne, de la vice-
présidente du Conseil régional, de
très nombreux élus et des
représentants des différentes
institutions ayant contribué à la
mise en place de la MARPA (Allier
Habitat, MSA,...).

Michel Lafay, Maire de Noyant, a
rappelé les étapes de ce long et
difficile travail. Près de 10 ans ont
été nécessaires pour boucler ce
dossier et voir enfin le premier
résident prendre son appartement
à la Maison du Beau Chêne en juin
2013. Dix mois plus tard, la
structure de 24 places a affiché
complet (contre vingt mois en
moyenne pour les structures
identiques).

Les résidents sont locataires de
leur appartement. Ils bénéficient
d'une surveillance jour et nuit et
des services à la demande
proposés par la structure (repas,
animations, lingerie,...). Cela
permet aux personnes âgées non
dépendantes de rester sur leur lieu
de vie, la plupart des résidents sont
originaires de Noyant ou des
communes environnantes.

La MARPA est gérée par le CCAS
avec un budget autonome,
indépendant de celui de la
commune. Elle emploie
directement 7 personnes avec des
retombées sur l'activité
économique de Noyant.
Son existence préserve et
consolide les services médicaux et
paramédicaux de la commune
(médecin, pharmacien, kiné,...).



LES ESCROQUERIES VIA LES RESEAUX DE TELECOMMUNICATION

L'arrivée de l'Internet a fait place à une nouvelle forme de criminalité : la cybercriminalité. L'escroquerie n'a pas échappé à cette nouvelle technologie, et de plus en plus d'internautes la subissent. Cette infraction, prévue et réprimée par l'article 313-1 du Code Pénal, doit faire face à de nouveaux modes d'action, rendus possibles par le développement de l'Internet.

En effet, l'utilisation quasi universelle d'Internet a poussé certains internautes peu scrupuleux à profiter de la crédulité et du manque de connaissance technique des autres utilisateurs.

Les mails

L'escroquerie dite « à la nigériane » va abuser de la crédulité des victimes. En effet, celles-ci devront aider un individu, généralement d'origine africaine, à placer une forte somme d'argent en France moyennant une rémunération. Après les avoir mises en confiance, l'escroc leur demandera des petites sommes d'argent afin de régler des frais imaginaires.

L'escroquerie dite « à la fausse loterie » va permettre à la victime de croire dans le gain d'une forte somme d'argent dans une loterie internationale. Mais, la procédure pour récupérer cet argent nécessite le paiement de divers frais de gestion.

L'escroquerie dite « à l'hameçonnage » ou « phishing » va permettre à l'escroc de récupérer les coordonnées bancaires complètes (numéro de compte, numéro de carte de crédit) par l'intermédiaire de faux mails d'une administration (EDF, CAF ...) ou d'une société de services (fournisseur d'accès Internet ...). Il s'agira, souvent, d'une erreur comptable en votre faveur et pour recevoir la somme, vous serez redirigé vers une copie parfaite du site de la société en question afin de renseigner vos coordonnées bancaires.

L'escroquerie dite « au piratage de webmail » va faire croire aux victimes qu'un de leurs amis est en difficulté dans un pays étranger. Elles vont recevoir de nombreux appels à l'aide de ce faux ami qui leur demandera de l'argent pour régler des frais d'hospitalisation, des frais de justice... Dans ce cas, votre ami réel a vu son compte webmail se faire pirater et tout son carnet d'adresses abreuver de mails frauduleux.

Comment se prémunir contre ce type d'escroquerie :

- En général, les mails sont truffés de fautes d'orthographe et écrits dans un français approximatif.
- Les escrocs ont souvent un lien avec le continent africain (voyage, travail, famille ...).
- Jamais aucun organisme ou société ne vous demandera, par mail, vos coordonnées bancaires.
- Essayez de contacter votre ami soit disant en détresse par un autre moyen (visite, appel téléphonique ...).



Un Noyantais au musée

Benjamin Blasco, 24 ans, a terminé des études artistiques qui l'ont conduit de l'Atelier Albert de Paris à l'école Emile-Cohl à Lyon.

Il vient d'effectuer 10 dessins monumentaux de divinités antiques pour l'exposition archéologique



"Ensorcelés ! Magie et sorcellerie dans l'antiquité" au Musée Anne de Beaujeu de Moulins.

L'exposition se poursuit jusqu'au 20 septembre 2015.

Aussi loin qu'il s'en souvienne, Benjamin Blasco a toujours dessiné. Ses deux parents l'ont encouragé dans cette voie.

Aujourd'hui, une fois le « métier » appris pendant six ans, il espère bien vivre de ses talents.

On pourra le retrouver les 28 et 29 mars à Moulins dans le cadre du « Festi'BD » où il présentera son album « Catamount ».



ASSOCIATIONS

Calendrier des manifestations associatives 2015

31/01	Soirée cabaret	VV
22/02	Ciné Dimanche	VV
14/03	Soirée asiatique	VV
15/03	Loto rifles	CdF
04/04	Carnaval	CdF
01/05	Fête des mineurs	Mine
14/05	Festival de Jazz	VV
mai	Marché aux plants	Ecole
17/05	Randonnée pédestre	CdF
20/06	Kermesse	Ecole
13/07	Bal - feu d'artifice	CdF
9-16/08	Expo Arts Mêlés	VV
09/08	Brocante	CdF
18/10	Musique Tzigane	VV
14/11	Dîner dansant	CdF
22/11	Ciné Dimanche	VV
11/12	Marché de Noël	Ecole
	Rencontres Amitié Noyantaise chaque 2ème et 4ème jeudi du mois.	Amitié Noyantaise
	Atelier Arts Mêlés tous les mardis à 15h	VV
CdF	COMITE DES FÊTES	
VV	VILLAGES VIVANTS	
Ecole	ASSOCIATION de PARENTS	
Mine	AMIS DE LA MINE	
Amitié	AMITIE NOYANTAISE	

Retrouvez les dates des manifestations sur www.noyantdallier.fr rubrique Infos locales



ASSEMBLEE GENERALE COMITE DES FÊTES



Lors de son Assemblée Générale, le Comité des Fêtes a tiré un bilan satisfaisant de l'année écoulée.

Un nouveau bureau a été mis en place :

Présidente : Martine Meunier,
Vice Président : Thierry Chevalier,
Trésorière : Agnès Bernard,
Trésorier Adjoint : Joanès Chabrot,
Secrétaire : René Cordier,
Secrétaire Adjointe : Jeanine Pelletier.

Les dates des manifestations 2015 ont été fixées :

15 Mars loto rifles, **4 Avril** carnaval des enfants, **17 Mai** randonnée pédestre, **13 Juillet** bal gratuit, feu d'artifice, **9 Août** brocante, **14 Novembre** dîner dansant.

Une section randonnée « les Tongs Noyantaises » sera opérationnelle début avril. CONTACT : A. BERNARD - 06 24 16 88 39

Téléthon

133€ de dons et vente de peluches

AMITIE NOYANTAISE

Les adhérents du club se réunissent chaque 2ème et 4ème jeudi après-midi du mois dans la salle des fêtes pour partager d'agréables moments.

Les jeux de société, les échanges et collations sont à l'honneur. L'association propose aussi des sorties et rencontres interclubs.

Rejoignez-nous !



C'est déjà du passé

Célébrations du 11 novembre très suivies



Belle réussite du dîner dansant du Comité des Fêtes



Recueillement après les attentats de janvier



Ciné-dimanche s'installe dans les habitudes des Noyantais



Cérémonie des vœux
Concours des maisons fleuries

Ninà a conquis le public noyantais



1ère catégorie (maisons individuelles avec jardin)

1. JOYEUX Pierre et Christiane
1. GUILLAUMIN Daniel et Marie-Claude
2. JAMET Marcel
2. BOURDIER Simone
3. NENOT Lucien et Hélène
4. M. et Mme DE SYLVA Pierre
5. M. et Mme DONKERS Adrianus

6. FUSIL Frédéric et Muriel
7. M. et Mme DUBERNET Lucien
8. BRAULT Jacqueline

2ème catégorie (Maisons individuelles avec possibilité réduite de fleurissement)

- 1er BERGE Annie
- 2ème LECOQ Renée

5ème catégorie (Etablissements publics)

Les Sapeurs-pompiers

7ème catégorie (fermes fleuries)

M et Mme MORET Jean-Claude

8ème catégorie (Gîtes et chambres d'hôtes)

WILLEMS Chantal

AGENDA

14

Soirée asiatique

19h salle des fêtes
réservation obligatoire
Organisation Villages Vivants

Loto - Rifles

14h Salle des fêtes
Organisation Comité des Fêtes

Mars

22-29

Elections départementales

Bureau de vote
salle des fêtes 8h-18h

Avril

4

Carnaval

15h carreau de la Mine
Organisation Comité des Fêtes

Mai

14

Jazz dans le Bocage

20h30 salle des fêtes
Organisation Villages Vivants

Mai

17

Randonnée

Boucle 20 km départ 9h
Boucle 12 km
départs 9h et 14h
Organisation Comité des Fêtes



Ouverture Bibliothèque de Noyant

un vendredi sur deux
6 et 20 mars
3 et 17 avril
15

Encore plus d'infos
sur le site web de Noyant :
www.noyantdallier.fr



Prochaine Gazette
juin 2015.
Remise des
articles
avant le 1er mai.

Samedi 14 mars Soirée asiatique

Repas et
animations pour
fêter l'année de
la chèvre.



Réservations
obligatoires :
04 70 47 20 95
tarif 25€



Dimanche 15 mars Loto Rifles

Loto du Comité
des Fêtes doté
de nombreux
lots.



4 avril Carnaval des enfants

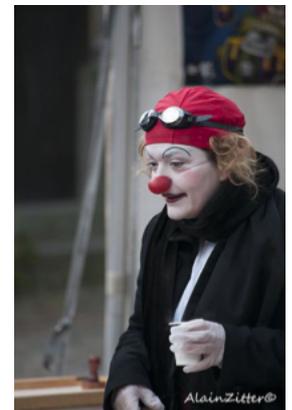
Tous à l'abordage !



Cette année le comité des
fêtes fait appel
à la Cie La Balladingue
pour animer cet après-midi
"carnavalesque"

proposant un atelier
sculpture sur ballon avant
le défilé ouvert à tous.

Rendez-vous à 13h30 au
local du comité, défilé 15h, suivi
du goûter offert aux enfants.



Jazz dans le Bocage le 14 mai à Noyant

Hypnotic Wheels

...rencontre insolite d'une voix,
d'une guitare, d'une calebasse
et d'une vielle à roue...



Les violons barbares

...un trio cosmopolite, impétueux
et inspiré... l'humour fait
également partie du voyage...



JAZZ du 8 au 16 mai 2015
JAZZ DANS LE BOCAGE

TRONGET
ROCLES
NOYANT

Vincent Peirani
Michel Portal
Bojan Z ...

RENSEIGNEMENTS RESERVATIONS
07 52 02 88 14
www.jazzdanslebocage.com